

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DE  
LA COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DE LA BAIE DU COTENTIN**

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE du Mardi 15 décembre 2020**

L'an deux mil vingt, le quinze décembre à vingt heures trente minutes, le conseil communautaire de la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin s'est réuni au théâtre de Carentan les Marais sous la présidence de Monsieur Jean-Claude COLOMBEL avec comme secrétaire de séance Monsieur Xavier GRAWITZ.

Nombre de membres :	<b>49</b>	<b><u>Etaient présents</u></b> : M. LEBLANC, D. MESNIL, Y. POISSON, B. LEGASTELOIS, C. GREARD, C. DUPONT, A. MOUCHEL, M. JOURDAN, JP. LHONNEUR, JC COLOMBEL, S. DELAVIER, I. DUCHEMIN, X. GRAWITZ, M.A. HEROUT, H. HOUEL, V. LECONTE, M.J LE DANOIS, J. LEMAÎTRE, S. LESNE, L. LEVILLAIN, H. LHONNEUR, V. MILLOT, P. THOMINE, M. GIOVANNONE, A. BOUFFARD, M. LARUE, B. MARIE, F. BEROT, M.H. PERROTTE, C. CHANTREUIL, M. GERVAIS, C. MARIE, H. MARIE, M. HAIZE, C. DE VALLAVIEILLE, K. PLAISANCE, A. HOLLEY, M. JEAN, C. KERVADEC, C. LAUTOUR, N. LAMARE, C. LELAVECHEF, G. MICHEL, G. CHARRAULT, C. FERREY.
Nombre de membres présents :	<b>45</b>	
Nombre de membres votants :	<b>46</b>	
Date de convocation :	<b>09/12/2020</b>	
Date d'affichage du procès-verbal :		<b><u>Absent représenté</u></b> : M. LE GOFF donne procuration à S. LESNE.
Numéro de délibération :	<b>1015-2020-12-15</b>	<b><u>Absents excusés</u></b> : S. LA DUNE, H. AUTARD DE BRAGARD, G. LEBARBENCHON.

**Finances : Décision Modificative n°1 au Budget Principal**

La Décision Modificative n°1 a principalement pour objet :

**EN SECTION DE FONCTIONNEMENT**

**DEPENSES**

- Au chapitre 65 - « *Autres charges de gestion courante* » : d'inscrire un montant de 99 k€ correspondant notamment à :
  - Un ajustement de crédits de 10 k€ sur le compte 6531 – « *Indemnités* » compte tenu de l'insuffisance des crédits ouverts lors de l'adoption du budget primitif 2020 ;
  - 9 k€ de subvention versée aux unions des commerçants de Carentan les Marais, Sainte Mère Eglise et Picauville, soit 3 k€ pour chaque union ;
  - 80 k€ de fonds de soutien aux entreprises dans le cadre de la crise sanitaire liée à la COVID-19 ;
  
- Au chapitre 68 - « *Dotations aux provisions* » : d'inscrire une provision pour un montant de 38 560€ afin de couvrir le risque d'impayés pour les titres émis par le budget principal. Ce montant est atténué par une reprise de provisions de 23 k€ inscrite au chapitre 78 – « *Reprises de provisions* ».

- Au chapitre 022 – « *Dépenses imprévues* » : une diminution de 114 k€ afin de pouvoir abonder les chapitres 65 – « *Autres charges de gestion courante* » et 68 – « *Dotations aux provisions* ».
- Au chapitre 023 – « *Virement à la section d'investissement* » : une diminution de 4 k€ afin de pouvoir abonder le chapitre 042 relatif aux écritures de dotations aux amortissements.
- Au chapitre 042 – « *Opérations d'ordre de transfert entre sections* » : d'augmenter de 4 k€ afin de pouvoir couvrir les écritures de cession et de dotation aux amortissements de l'exercice.

#### RECETTES

- Au chapitre 78 – « *Reprises de provisions* » : d'inscrire un montant de 23 k€ afin de pouvoir prononcer les éventuelles admissions en non-valeur et créances éteintes de l'exercice.

#### EN SECTION D'INVESTISSEMENT

#### RECETTES

- Au chapitre 021 « *Virement de la section de fonctionnement* » : de diminuer de 4 k€ afin de pouvoir abonder le chapitre 040 – « *Opérations d'ordre de transfert entre sections* ».
- Au chapitre 040 « *Opérations d'ordre de transfert entre sections* » : d'augmenter de 4 k€ permettant ainsi que procéder aux écritures de cessions et d'amortissement de l'exercice. Ce chapitre est équilibré avec le chapitre 042 en dépenses de fonctionnement.

\*\*\*

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, les membres du conseil communautaire, à l'unanimité, :

- adoptent la Décision Modificative n° 1 au Budget Principal 2020 conformément au tableau de synthèse du budget joint au présent rapport.

Ainsi délibéré – Suivent les signatures.

Pour extrait certifié conforme,  
CARENTAN, le 15 décembre 2020  
Le Président de la Communauté de Communes  
de la Baie du Cotentin,

Jean-Claude COLOMBEL



**CC BAIE DU COTENTIN - BUDGET PRINCIPAL**  
**Décision Modificative n°1 - Conseil Communautaire du 15 décembre 2020**

Fonctionnement									
DEPENSES					RECETTES				
Code	Libellé	BUDGET 2020	DM1	TOTAL BUDGET	Code	Libellé	BUDGET 2020	DM1	TOTAL BUDGET
011	Charges à caractère général	2 459 869,00		2 459 869,00	013	Atténuations de charges	38 600,00		38 600,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	5 050 019,00		5 050 019,00	70	Produits des services, domaine et ventes diverses	2 204 628,00		2 204 628,00
014	Atténuations de produits	3 142 434,00		3 142 434,00	73	Impôts et taxes	7 737 648,00		7 737 648,00
65	Autres charges de gestion courante	779 224,00	99 000,00	878 224,00	74	Dotations, subventions et participations	2 163 318,27		2 163 318,27
66	Charges financières	439 886,92		439 886,92	75	Autres produits de gestion courante	467 000,00		467 000,00
67	Charges exceptionnelles	70 894,66		70 894,66	76	Produits financiers	0,00		0,00
68	Dotations provisions semi budgétaires	62 500,00	38 560,00	101 060,00	77	Produits exceptionnels	0,00		0,00
022	Dépenses imprévues	200 000,00	-114 082,00	85 918,00	78	Reprises provisions semi budgétaire	0,00	23 478,00	23 478,00
<b>sous-total dépenses réelles</b>		<b>12 204 827,58</b>	<b>23 478,00</b>	<b>12 228 305,58</b>	<b>sous-total recettes réelles</b>		<b>12 611 194,27</b>	<b>23 478,00</b>	<b>12 634 672,27</b>
023	Virement à la section d'investissement	3 197 479,42	-4 000,00	3 193 479,42					
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	660 000,00	4 000,00	664 000,00	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	67 833,00		67 833,00
<b>sous-total dépenses d'ordre</b>		<b>3 857 479,42</b>	<b>0,00</b>	<b>3 857 479,42</b>	<b>sous-total recettes d'ordre</b>		<b>67 833,00</b>	<b>0,00</b>	<b>67 833,00</b>
					002	Excédent de fonctionnement reporté	3 383 279,73		3 383 279,73
<b>Total :</b>		<b>16 062 307,00</b>	<b>23 478,00</b>	<b>16 085 785,00</b>	<b>Total :</b>		<b>16 062 307,00</b>	<b>23 478,00</b>	<b>16 085 785,00</b>

Investissement									
DEPENSES					RECETTES				
Code	Libellé	BUDGET 2020	DM1	TOTAL BUDGET	Code	Libellé	BUDGET 2020	DM1	TOTAL BUDGET
16	Emprunts et dettes assimilés	883 162,96		883 162,96	10	Dotations, fonds divers et réserves (dt 1068)	813 482,02		813 482,02
20	Immobilisations incorporelles	501 783,24		501 783,24	13	Subventions d'investissement reçues	2 568 129,50		2 568 129,50
21	Immobilisations corporelles	1 144 755,38		1 144 755,38	16	Emprunts et dettes assimilés	1 300 000,00		1 300 000,00
23	Immobilisations en cours	9 315 643,02		9 315 643,02	20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00
26	Participat. Et créances rattachées	13 419,00		13 419,00	21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	87 821,00		87 821,00	23	Immobilisations en cours	0,00		0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
<b>sous-total dépenses réelles</b>		<b>11 946 584,60</b>	<b>0,00</b>	<b>11 946 584,60</b>	<b>sous-total recettes réelles</b>		<b>4 681 611,52</b>	<b>0,00</b>	<b>4 681 611,52</b>
					021	Virement de la section de fonctionnement	3 197 479,42	-4 000,00	3 193 479,42
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	67 833,00		67 833,00	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	660 000,00	4 000,00	664 000,00
041	Opérations patrimoniales	2 000 000,00		2 000 000,00	041	Opérations patrimoniales	2 000 000,00		2 000 000,00
<b>sous-total dépenses d'ordre</b>		<b>2 000 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 067 833,00</b>	<b>sous-total recettes d'ordre</b>		<b>5 857 479,42</b>	<b>0,00</b>	<b>5 857 479,42</b>
001	Déficit d'investissement reporté						3 475 326,66		3 475 326,66
<b>Total :</b>		<b>13 946 584,60</b>	<b>0,00</b>	<b>14 014 417,60</b>	<b>Total :</b>		<b>14 014 417,60</b>	<b>0,00</b>	<b>14 014 417,60</b>